

Association pour l'Aménagement du Quartier des MOULIERES

M.C.A. 167, rue Résini 84120 PERTUIS

BULLETIN D'INFORMATION 2005

L'assemblée générale de l'AAQM s'est déroulée le 6 décembre 2004 en présence de Mr Borel, maire de Pertuis, de Mr Lovisolo, vice-président du Conseil Général du Vaucluse, et de nombreux habitants du quartier (35 personnes) représentant tous ses secteurs (de la Croix de Gon au chemin du Ventoux). Cette très bonne représentativité atteste de l'intérêt que nous attachons tous à développer une démarche cohérente et citoyenne pour l'aménagement de notre quartier. Au cours de cette réunion nous avons fait le bilan des travaux réalisés dans notre quartier, les discussions animées et cordiales avec les élus et les représentants de l'AAQM ont permis de dégager les priorités pour 2005 et de prendre connaissance des projets à long terme qui intéressent le quartier.

Bilan des demandes :

La **réfection du Chemin du Ventoux,** formulée en 2003 et discutée en 2004 a été programmée pour 2005 par les services techniques de la mairie de Pertuis. Des travaux de re-calibrage du réseau d'assainissement sont en cours, ils précèdent ceux prévus sur la voirie : cheminement pour les piétons, aménagements des intersections et des places de stationnement le long de la voie, abri conteneurs, points de captage pour l'écoulement pluvial, profilage en V de la chaussée et nouveau revêtement. Parallèlement les services techniques se sont engagés à matérialiser un abri conteneur à l'entrée du lotissement du Clos Florent.

Priorités pour 2005 :

- Le nombre d'accidents qui se produisent sur la **RD 973** à l'entrée Ouest de Pertuis est malheureusement en forte augmentation. La gravité de ces accidents montre que les dispositifs de sécurité sont très insuffisants, l'AAQM demandera au Conseil général de tenir compte du fort accroissement du trafic (notamment des poids lourds) et de l'augmentation du nombre de riverains pour mettre en place des **dispositifs de ralentissement** suffisamment dissuasifs (ligne continue, rétrécissement des voies, limitation de la vitesse à 50 km/h,...). Une demande d'entrevue sera adressée au président du Conseil Général pour faire disparaître ce point noir de la sécurité routière du Département du Vaucluse.
- L'amélioration de la sécurité sur la **Draille Pugère** demeure prioritaire : la limitation de la vitesse à 45 km/h doit être prolongée en direction du Val-Joanis et l'intersection avec le chemin des Moulières doit être aménagée. Les projets immobiliers dans ce secteur se précisent (voir cidessous), ils auront une incidence notable sur le trafic de la Draille. L'association va réitérer sa demande d'installation de panneaux avertissant les automobilistes d'une forte fréquentation par les cyclistes scolaires et reste attentive à la diminution du **trafic poids lourds** qui doit faire suite à l'aménagement d'une entrée spécifique pour desservir le Val-Joanis.
- Cette année, l'opération « immeubles en fêtes » est programmée le mardi 31 mai 2005 : voir le site internet:

http://www.immeublesenfete.com/

l'AAQM est prête à recueillir toutes les bonnes volontés pour organiser, comme l'an dernier, un apéritif au cœur du quartier. N'hésitez pas à nous contacter et à donner vos suggestions pour que ce moment de convivialité entre les habitants du quartier des Moulières soit partagé par le plus grand nombre.

Projets à plus ou moins long terme ...

- Pour le **projet d'entrée de ville** qui nous concerne (entrée ouest par la RD 973), Mr Borel nous a informé que la C.P.A. (Communauté d'Agglomération de communes du Pays d'Aix) a mandaté une société d'économie mixte pour la réalisation d'un rond-point au niveau du nouveau lotissement du Prieuré.
- Pour les travaux sur la **déviation Sud-Ouest de Pertuis**, Mr Lovisolo nous a confirmé que des difficultés liées à des acquisitions foncières ralentissaient les travaux pour achever la liaison entre l'entrée sud de Pertuis et le nouveau pont qui enjambe la voie SNCF (près du rond-point des pompiers). Il a souligné l'effort financier que le Conseil général porte sur ce secteur depuis 2001 et confirmé que la prolongation de cette déviation : Pertuis Villelaure Cadenet, restait une priorité du Département, une échéance pour fin 2007 est même annoncée !
- Trois lignes de **transports urbains** doivent être mises en place prochainement dans Pertuis et Mr Borel nous a indiqué que le quartier ne pouvait être correctement desservi tant qu'un dispositif de retournement ne serait pas aménagé à la Croix de Gon. Un tracé par la Draille Pugère et le chemin des Moulières permettrait une desserte partielle.
- Une grande **zone d'aménagement urbain** de 40 ha est prévue au Nord de Pertuis. La C.P.A. a la maîtrise d'ouvrage, elle a mandaté une société d'économie mixte pour faire les acquisitions foncières. Mr Borel nous a annoncé que des équipements publics et des espaces verts sont prévus. Ce projet aura un impact certain sur notre quartier, l'AAQM a demandé à être associée à cet aménagement.

Vous trouverez sur le site de l'association : http://aa.qm.free.fr

des informations sur les démarches, les réalisations et les projets de l'association. Si vous pensez que notre démarche mérite d'être poursuivie, votre **adhésion à l'A.A.Q.M.** augmentera le poids des demandes que vous pouvez formuler. Toutes les bonnes volontés sont aussi les bienvenues n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse ci-dessous ou via le site internet.

Si vous voulez adhérer ou renouveler votre adhésion à l'A.A.Q.M.pour 2005 : renvoyez à l'adresse suivante:

A.A.Q.M., Maison de la Culture et des Associations, 167, rue Résini, 84120 Pertuis

le bulletin d'adhésion ci-dessous, accompagné d'un chèque de 5 Euros (montant de la cotisation